Les Pays-Bas, champions du recyclage



Le <u>recyclage</u> représente un levier efficace pour contrecarrer la consommation élevée de <u>ressources</u>. Dans





l'Union européenne, les Pays-Bas sont en tête dans ce domaine : dans ce pays, les matériaux recyclés (plastiques, fibres naturelles, métaux) représentent 34 % des ressources utilisées dans les processus de production nationaux. Comme le montre notre graphique basé sur les données d'Eurostat, la Belgique arrive en deuxième position des pays de l'UE 27 qui recyclent le plus : le taux d'utilisation circulaire de matière y est de 21 %. Avec un pourcentage de 19,8 %, la France dépasse également de loin la moyenne européenne de 12 % et se place ainsi en troisième position de ce classement. Parmi les sept pays qui se situent au-dessus de la moyenne européenne, on trouve encore l'Italie (18 %), l'Estonie (15 %), l'Allemagne (13 %) et l'Autriche (12 %). La Roumanie est le pays le moins bien classé, avec un taux de 1 %.

De Claire Villiers pour Statista

Le poids de nos déchets électroniques



Le poids de nos déchets électroniques Estimation du poids total de déchets électroniques générés par habitant en 2019, en kg * Norvège # 26,0 Royaume-Uni # 23,9 Suisse 🛟 23,4 États-Unis 🥮 21,0 France () 21,0 20,4 Japon 🔴 Allemagne = 19,8 19,0 Espagne 🐔 Arabie saoudite 📟 17,6 Italie () 17,5 Corée du Sud 😂 15,8 Russie Moyenne mondiale Brésil 📀 10,2 6,4 7,3 Chine (Inde 💿 2,4 2014 2019 * dans une sélection de pays Source: The Global E-waste Monitor 2020 statista 🗹





54 millions de tonnes. C'est le volume de déchets électroniques qui a été généré dans le monde en 2019, en hausse de 21 % en seulement cinq ans, selon le dernier rapport <u>Global E-waste Monitor</u> des Nations Unies. L'étude prédit également que la quantité de déchets électroniques atteindra 74 millions de tonnes d'ici 2030, faisant de ces déchets le flux de déchets ménagers qui connaît la croissance la plus rapide au monde, alimentée notamment par la hausse de la consommation d'équipements, leur <u>cycle de vie court</u> et peu d'options de réparation. En 2019, seuls 17 % des déchets électroniques mondiaux ont été collectés et recyclés, selon les estimations.

Le plus grand producteur de déchets électroniques au monde est la Chine, avec environ 10 millions de tonnes en 2019, suivie par les États-Unis (6,9 millions de tonnes) et l'Inde (3,2 millions de tonnes). Cependant, si l'on regarde le volume rapporté à la population, les Chinois sont loin d'être les premiers avec 7,2 kilos générés par habitant, ce qui correspond finalement à la moyenne mondiale.

Ce sont les pays scandinaves et le Royaume-Uni qui génèrent le plus de déchets électroniques par tête, avec par exemple 26 kilos par an pour les Norvégiens et 24 kilos pour les Britanniques. Les Français font également partie, comme les Américains, les Suisses et les Japonais, de la quinzaine de pays développés où le volume annuel de déchets dépasse 20 kilos par habitant. Selon les <u>chiffres</u> d'Eurostat, seul un peu plus du tiers des déchets électroniques étaient recyclés en France en 2018.

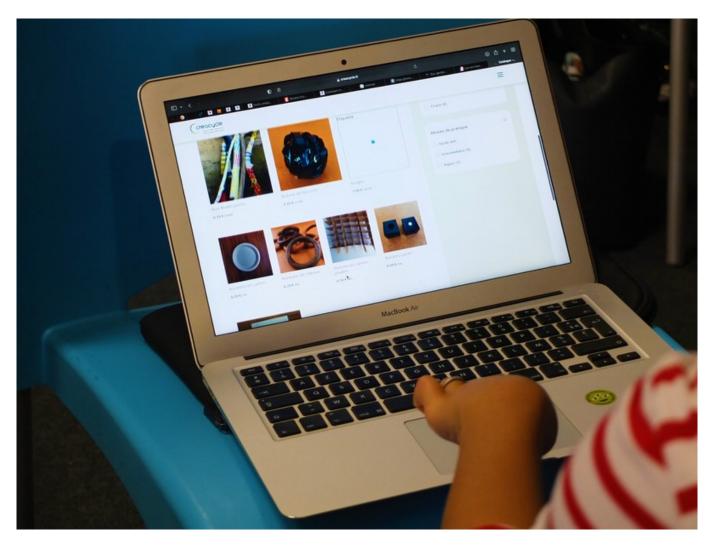
À l'opposé de l'échelle, c'est en Afrique que la production de <u>déchets</u> de ce type est la moins élevée : de l'ordre de 500 grammes par habitant par an dans des pays comme le Niger, le Mozambique ou l'Éthiopie. Malheureusement, ce n'est pas pour autant que la région est préservée de l'accumulation de ces déchets dangereux, puisque que de nombreux pays européens <u>continuent d'y exporter</u> leurs équipements électroniques défectueux malgré la Convention de Bâle de 1992.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Créacycle : l'outil du Grand Avignon pour développer l'économie circulaire



Ecrit par le 18 décembre 2025



L'association avignonnaise <u>Les Petites choses</u>, spécialisée dans la revalorisation des déchets, vient d'inaugurer la plateforme <u>Créacycle</u>, un outil numérique conçu pour le territoire du Grand Avignon afin d'y développer l'économie circulaire et réduire les déchets d'activité.

L'objectif de Créacycle est de proposer une solution créative pour les déchets du Grand Avignon. Pour ce faire, la plateforme propose notamment de collecter les matières avant qu'elles ne deviennent déchets auprès des entreprises et structures du bassin de vie d'Avignon afin de leur donner une nouvelle vie pour créer une économie circulaire créative. La matière est alors détournée de son usage initial.

Cette plateforme propose également un catalogue aux professionnels, qu'ils soient issus du domaine de l'éducation, de l'animation, de la petite enfance ou de la culture, regroupant du matériel écoresponsable fabriqué à partir de récupérations 100% locales. Les particuliers ne sont pas laissés de côté. Eux aussi, peuvent utiliser Créacycle pour apprendre à mieux connaître le concept du surcyclage, ses acteurs locaux et ses ressources.



Ecrit par le 18 décembre 2025

Ce projet est financé dans le cadre du programme <u>Life Ip Smart Waste</u> et soutenu par l'Union Européenne, l'État, la Région Sud, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, la Ville d'Avignon et la Commission Philanthropique de la Caisse d'Épargne.

V.A.

Déchets : Les Vauclusiens champions régionaux du recyclage en 2021



En 2021, les Vauclusiens ont trié +5,8% d'emballages et papiers par habitant de plus qu'en 2020. Le département affiche la plus forte hausse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur devant les Alpes-



Maritimes (+4,4%), les Alpes-de-Haute-Provence (+2,4%), le Var (+2,3%), les Bouches-du-Rhône (+1,5%) et les Hautes-Alpes (-2,3%).

De quoi permettre à l'ensemble de la région d'afficher un bilan aligné sur la moyenne des performances nationales en matière de tri (+3% entre 2020 et 2021).

Ces résultats s'expliquent notamment par les efforts continus des consommateurs et par la simplification du geste de tri, permettant de trier tous les emballages, sans distinction. Ce programme qui poursuit son déploiement sur l'ensemble du territoire, concernait 73% des habitants de la région Sud fin 2021 (100% à partir de novembre 2022).

En effet, selon <u>Citeo</u>, dans les communes où le tri est simplifié, on recycle, en moyenne, 3kg d'emballages légers (papier-carton, acier, aluminium, plastique) de plus par habitant que dans d'autres villes, dont 2,5kg d'emballages en plastique supplémentaire. Ainsi, la simplification du geste de tri permet de collecter de nouveaux emballages plastiques afin de développer des filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux peu ou pas encore recyclés aujourd'hui (PS, PET opaque,...).

En volume, les Hautes-Alpes restent premier

En termes de volumes, en 2021 chaque habitant de la région Sud a trié en moyenne 53,1kg* d'emballages ménagers contre 69kg sur l'ensemble de l'Hexagone.

A ce jeu-là, c'est le département des Hautes-Alpes qui affiche le meilleur bilan avec 101,7kg triés en 2021. Il devance ceux des Alpes-de-Haute-Provence (70,8kg), du Var (69,6kg), du Vaucluse (62,4kg**), des Alpes-Maritimes (55,3kg) et des Bouches-du-Rhône (36kg).

Au total, en 2021, le geste de tri des 5 millions d'habitants de la région Sud a permis de recycler 207 401 tonnes d'emballages ménagers, soit plus de 18 675 tonnes (+9,9%) qu'en 2020. Concernant les papiers graphiques, 56 392 tonnes ont été recyclés, soit 11 621 tonnes de moins (-17,1%) qu'en 2020. Citeo constate aussi 77 670 tonnes d'emballages légers, soit +17,5% ainsi que 129 731 tonnes pour les emballages en verre (+5,8%).

L'innovation au service du tri

Citeo souligne également l'importance de l'innovation des collectivités en matière de performance du tri. L'entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers cite ainsi un exemple vauclusien avec « <u>l'installation d'un kiosque de tri incitatif sur le parking de l'Hyper U de Pertuis</u> en partenariat avec Suez, Pellenc ST. Grâce à ce dispositif : 845 000 emballages ont déjà été collectées, ce qui représente plus 25 tonnes d'emballages, en un an et demi, soit une moyenne de 47 000 emballages déposés par mois. »

Autre initiative remarquable : la mise en place d'une nouvelle filière dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône de réemploi des bouteilles de bière en verre avec <u>l'Incassable</u> ayant déjà permis de réemployer 5 000 bouteilles via le déploiement effectif sur 30 points de vente et collecte.

*15,6kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique, 26,1kg/habitant d'emballages en verre et 11,4kg de papiers triés par habitant et par an en moyenne.

**En 2021, chaque Vauclusiens a trié 62,4kg d'emballages ménagers et papiers. : 17,3kg/habitant d'emballages légers, 32,5kg/habitant d'emballages en verre et 12,6kg/habitant de papiers (2019).



Ecrit par le 18 décembre 2025

Collecte des déchets : la CCI du Pays d'Arles s'inquiète de la double peine pour les entreprises



Mardi, les élus de <u>l'agglomération de l'ACCM (Arles Crau Camarque Montagnette)</u> ont voté en assemblée communautaire (voir vidéo ci-dessous) l'arrêt de la collecte des déchets ménagers des producteurs professionnels situés en ZAE (Zones d'activité économique) dans le courant de l'année 2023. Une décision que la CCI (Chambre de commerce et d'Industrie) du Pays d'Arles estime représenter une double peine pour les entreprises de son territoire.

« Parce que la question de la transition environnementale sur le Pays d'Arles est au cœur de notre contrat de mandature pour les 5 prochaines années. La

CCI du Pays d'Arles, par la voix de son Président Stéphane Paglia, dénonce une décision non concertée et non planifiée qui s'apparente à infliger aux

industriels et commerçants une double pleine. Une double peine qui porte à la fois sur le paiement de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) qui ne cesse d'augmenter (+2,53 points soit 15,6% d'augmentation en 2022) et de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) qui double chaque



Ecrit par le 18 décembre 2025

année, sans pour autant bénéficier de ces services. Cette décision va obliger les entreprises à assumer le coût de la collecte de leurs déchets par un opérateur privé dans une période d'inflation qui grève leurs marges, en même temps que le remboursement de leur Prêt garanti par l'État (PGE) qui fragilise leur trésorerie. »

« Nous invitons l'ACCM, poursuit la chambre consulaire du Pays d'Arles, à élaborer en concertation avec la CCI du Pays d'Arles, les syndicats patronaux, les fédérations et associations d'entreprises un plan d'accompagnement des entreprises pour la gestion de leurs déchets dans un délai raisonnable.

Les Services de la CCI du Pays d'Arles se tiennent prêts à mettre en place une médiation dans les 16 Zones d'activité économique (ZAE), auprès des 1063

entreprises impactées afin de les sensibiliser et les accompagner dans la gestion, la réduction et la valorisation de leurs déchets. »

Retrouvez ci-dessus les débats de l'ACCM sur l'arrêt de la collecte des déchets ménagers des producteurs professionnels situés dans les 16 Zones d'activité économique de l'agglomération (délibérations 1 et 2).

Bollène invite les citoyens à nettoyer les bords du Lez



Ecrit par le 18 décembre 2025



La commune de Bollène se mobilise pour l'environnement et organiser un nettoyage des bords du Lez ce samedi 17 septembre. Ce nettoyage sera accompagné d'animations pédagogiques, le tout dans une ambiance conviviale.

Ce samedi, la commune de Bollène organise un nettoyage citoyen des bords du Lez auquel les petits comme les grands sont invités à participer. Cette initiative, lancée avec le soutien de la communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP) et le Crédit agricole de Bollène, mêlera nettoyage et ateliers pédagogiques dont l'objectif est de sensibiliser le public aux problématiques environnementales liées au développement durable.

Le rendez-vous est donné à 9h sur la place du 18 juin à Bollène. La matinée sera rythmée par un ramassage des déchets, de mégots et d'autres dépôts sauvages jonchant le Lez, et par plusieurs ateliers scientifiques animés par l'association Les Petits Débrouillards qui traiteront le thème des pollutions aquatiques.



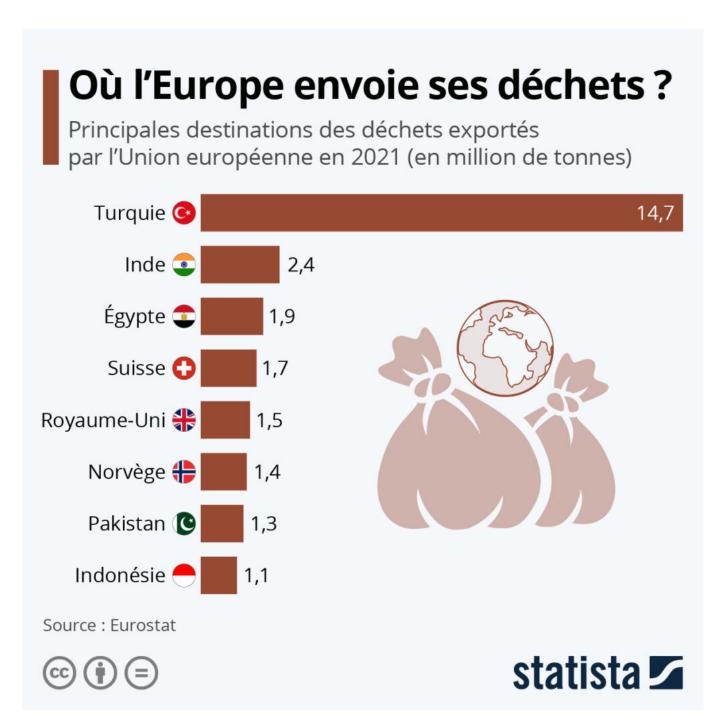
Ecrit par le 18 décembre 2025



V.A.

Où l'Europe envoie ses déchets?





Selon Eurostat, l'Union européenne a exporté 33 millions de tonnes de déchets vers des pays nonmembres de l'UE en 2021, soit une augmentation de 77 % depuis 2004.

D'après les données de l'organisation, la Turquie est le pays qui accepte le plus de déchets en provenance de l'UE, avec environ 14,7 millions de tonnes recensées l'année dernière, ce qui est trois fois



plus qu'en 2004. La deuxième destination en volume était l'Inde : 2,4 millions de tonnes. Elle est suivie par l'Égypte (1,9 million) et la Suisse (1,7 million). L'Europe exporte de moins en moins de déchets vers la <u>Chine</u> : de 10,1 millions de tonnes expédiées en 2009, ce chiffre est passé à 0,4 million de tonnes en 2021.

De Claire Villier pour Statista

Grand bassin de vie d'Avignon, création du pôle territorial pour répondre aux attentes de 600 000 habitants



Ecrit par le 18 décembre 2025

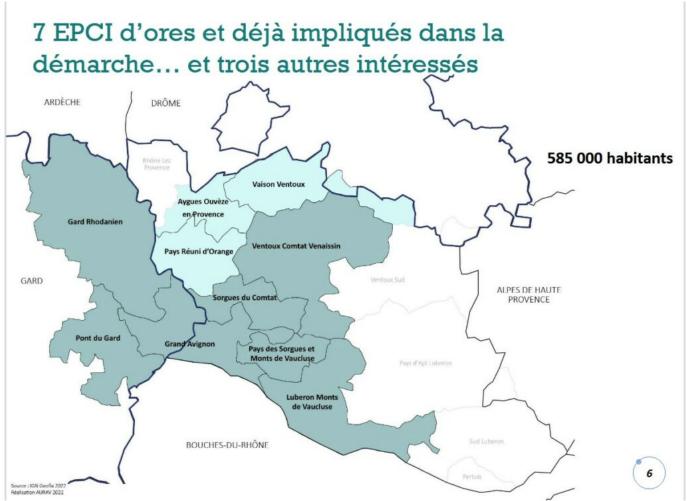


Ils sont venus en force pour annoncer la création du pôle territorial. Qui ? Jacqueline Bouyac, Gérard Daudet, Pierre Gonzalvez, Christian Gros, Joël Guin et Pierre Prat. Tous à la tête de communautés d'agglo ou de communes. Objectif ? Sortir du périmètre de leurs EPCI pour gagner en vision globale et faire avancer leurs projets.

Leur crédo ? Ouvrir la carte du territoire en grand pour travailler sur les continuités comme les transports en commun, les pistes cyclables, la gestion des déchets, la prévention des risques d'inondation, le développement et l'aménagement d'espaces. Bref, donner de la cohérence et surtout faciliter la vie quotidienne de presque 600 000 habitants... Soit le poids d'une métropole! Et là, en termes de positionnement régional ça pourrait tout changer.



Ecrit par le 18 décembre 2025



Près de 600 000 habitants seront touchés par les décisions du pôle territorial Grand bassin de vie d'Avignon qui compte bien leur faciliter la vie au quotidien

L'aventure commence par un constat

Le Grand bassin de vie d'Avignon est à cheval sur deux régions : l'Occitanie et Provence-Alpes Côte d'Azur ainsi que trois départements : le Vaucluse, le Gard et les Bouches-du-Rhône. Or, près d'une dizaine d'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) est inscrit-tout ou en partie- dans ce territoire. Également 200 000 actifs habitent cette aire urbaine dont 120 000 travaillent dans une autre commune où ils se rendent de 60 à 93%... en voiture.

Quand Margot prend le bus

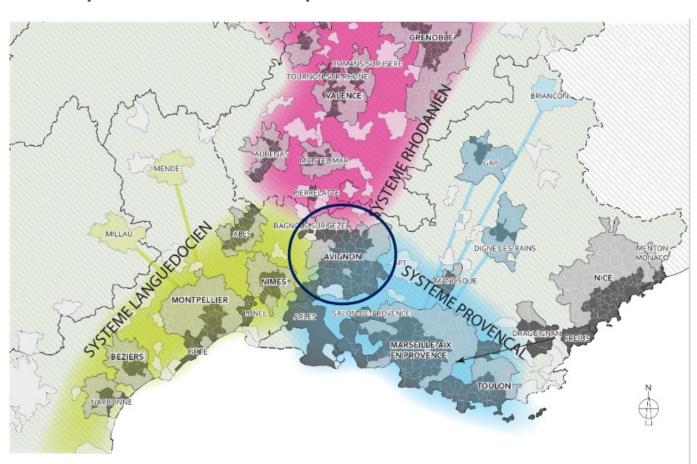
Margot, la vingtaine, habite actuellement aux Angles. Pour se rendre au Capitole studio, elle a dû prendre le bus de 7h45, puis en changer et attendre pour être déposée dans la zone commerciale Sorgues-Le Pontet à 8h45. C'aurait été dans le même cas de figure, voire pire, pour se rendre des Angles à Agroparc Avignon et c'est l'un des objets sur lesquels se pencheront les techniciens à la demande des présidents d'intercos. Mission ? Répondre aux défis de la transition écologique.





Les Sraddet qui font trembler les élus

Il est aussi question des Sradett. L'acronyme du Schéma régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires -urbains et ruraux-. Dans ce document de planification régionale, l'institution décrit la vision politique des priorités de l'aménagement du territoire. En clair ? La feuille de route détaille l'état de lieux et les enjeux comme l'implantation des infrastructures d'intérêt régional, la gestion économe de l'espace, l'intermodalité et le développement des transports, la maîtrise et la valorisation de l'énergie, la lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, la protection et la restauration de la biodiversité, la prévention de la gestion des déchets... Et pour que le Sradett aille dans le sens des départements, mieux vaut pour eux être compris et écoutés des régions, surtout lorsqu'elles sont deux à présider au destin d'un Vaucluse qui se trouve au fin fond de leur territoire.



Travailler en coopération pour en pas s'isoler ni être asséchés par les grandes métropoles

Un outil au service de l'intelligence collective

Avec la création du pôle territorial les présidents d'EPCI veulent peser sur les décisions régionales de l'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment en coordonnant les orientations d'urbanisme commercial, en travaillant sur la sobriété foncière, en analysant la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. Il sera aussi question d'optimiser la gestion des déchets afin d'en maîtriser les coûts car le secteur en profonde mutation devra désormais répondre à un modèle plus vertueux et

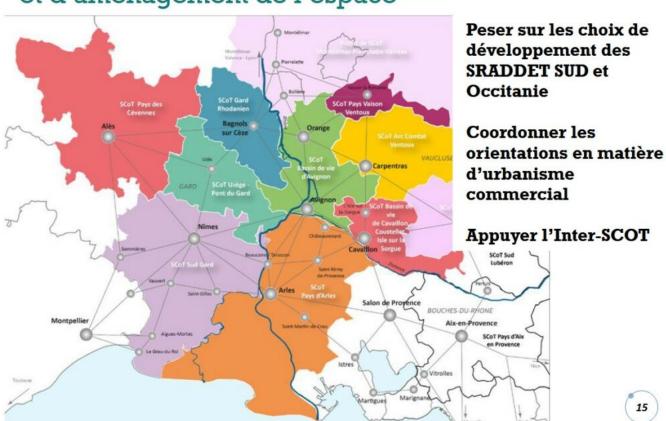


surtout environnemental... Le sujet est épineux puisqu'il pèse de plus en plus sur le budget des collectivités qui préviennent ne pas pouvoir en supporter longtemps, seules les frais.

Sortir du cadre

Avec la création du pôle territorial les élus préviennent : «Sortir du cadre permettra de porter des projets communs et de devenir force de propositions sur des projets à rayonnement régionaux et nationaux comme les lignes de cars interurbains régionaux en lien avec les gares de l'étoile ferroviaire, de mieux favoriser le transport fluvial pour les voyageurs et les marchandises.»

2 / Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace



Maitriser son foncier pour préserver l'avenir

Ils étaient six autour de la table, d'autres ont déjà prévu de les rejoindre

Adhèrent au projet : Jacqueline Bouyac présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ; Gérard Daudet Président Luberon-Monts de Vaucluse ; Pierre Gonzalvez président des Paysdes- Sorgues-Mont-de-Vaucluse ; Christian Gros président des Sorgues-des-Comtat ; Joël Guin président du Grand Avignon et Pierre Prat président du Pont-du-Gard. Ils ne sont pas venus mais sont partie



Ecrit par le 18 décembre 2025

prenante : Yann Bompard président du Pays d'Orange, Christian Rey, président de la Communauté d'agglo du Gard-Rhodanien a dit son intention de les rejoindre ainsi que Jean-François Périlhou de Vaison-Ventoux et Julien Merle président de la Communauté de communes Aygues-Ouvèze-en-Provence. D'autres devraient les rejoindre. L'esprit est ouvert à condition de rester pragmatique et surtout efficace.

Il n'y aura pas de mille-feuille administratif

C'est en tout cas ce sur quoi tous insistent. Le pôle -qui prendra la forme d'un syndicat mixte- a son adresse à L'Aurav, c'est-à-dire, l'Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse. C'est d'ailleurs cette structure qui constituera l'outil technique et d'animation. Un président a-t-il été élu ? Non plus. Le projet, initié par Joël Guin et Christian Gros, va partir dans les mains du préfet... Qui laissera sa place à son successeur en Août, qui lui-même, promulguera la naissance du Pole territorial du Grand bassin de vie d'Avignon. Côté effectif, budget de fonctionnement... Non plus. Le pôle territorial promeut une vision élargie et planchera sur des solutions à mettre en œuvre le plus rapidement possible.

A la rentrée

Le préfet prendra l'arrêté de création du Pôle territorial du Grand bassin de vie du Grand Avignon après consultation auprès des départements et régions. Les techniciens eux, sont déjà au travail.



Ecrit par le 18 décembre 2025



Faire converger les mobilités

Ils ont dit

Christian Gros

«Pour exister il est préférable d'être un peu plus important que la moyenne, après plusieurs réunions nous avons convenu de créer un pôle territorial avec des objectifs précis. Nous représentons 520 000 habitants. La métropole du Var, par exemple, en compte 450 000 habitants. Nous créons une structure de pôle métropolitain pour partager une vision collective, respectueuse des identités de chacun sur les axes de développement du Grand bassin de vie du Grand Avignon. Cette structure souple nous permettra de peser face aux régions et aux métropoles. L'idée ? Mettre en place un dialogue permanent entre nous pour avancer de manière concertée. Avec le pôle territorial du Grand bassin de vie d'Avignon nous créons un outil politique partenarial.»



Ecrit par le 18 décembre 2025

Joël Guin

«Être ensemble nous rendra plus performant dans chaque collectivité et pour l'intérêt général. Nous nous fédérons en un espace de réflexion, de concertation pour être plus forts et plus efficaces, plus pertinents en pensant aux usagers.»

Pierre Prat

«L'idée ? Essayer de mutualiser des moyens. Nous communes gardoises avons beaucoup de liens avec le bassin de vie du Grand Avignon. D'ici 2025 le train reliera plusieurs communes gardoises à Avignon permettant de déplacer les populations par transport vertueux. C'est dans ce sens que nous allons travailler.»

Jacqueline Bouyac

«Nous avons des projets de rayonnement régionaux à travailler ensemble pour les faire avancer.»

Pierre Gonzalvez

«Nous avons conscience que les projets et les questionnements doivent dépasser les limites administratives afin de travailler, en fonction des sujets, à de nouveaux objectifs communs. Il nous faut peser dans l'arc méditerranéen entre les métropoles déjà existantes et les nouvelles lois Zad (Zone d'aménagement différé, utilisation du droit de préemption, évitement de la spéculation foncière). Nous nous regroupons pour porter une voix unique.»

Gérard Daudet

a évoqué les débordements de la Durance et les dysfonctionnements dans la réflexion et la compréhension du traitement des sorties de lit du Calavon et de la Durance lors du traitement antérieur du PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation). «Maintenant tout est en règle et les digues faites. Avoir une vue d'ensemble et partagée du Plan de prévention du risque d'inondation aurait pu faire gagner du temps.»

Les déchèteries intercommunales de la CCRLP passent à l'heure d'été





La déchèterie intercommunale de la CCRLP (Rhône Lez Provence) à Bollène va passer à l'heure d'été à partir du 1er juillet prochain.

Les nouveaux horaires sont :

• du lundi au vendredi : de 7h30 à 14h,

• le samedi : de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Pour rappel, ces horaires, valable jusqu'au 31 août, sont déjà en place depuis le 20 juin en ce qui concerne la déchèterie de Mondragon.

Pour tout renseignement : service déchets au 04 90 40 22 40 - dechets@ccrlp.fr

J.R.